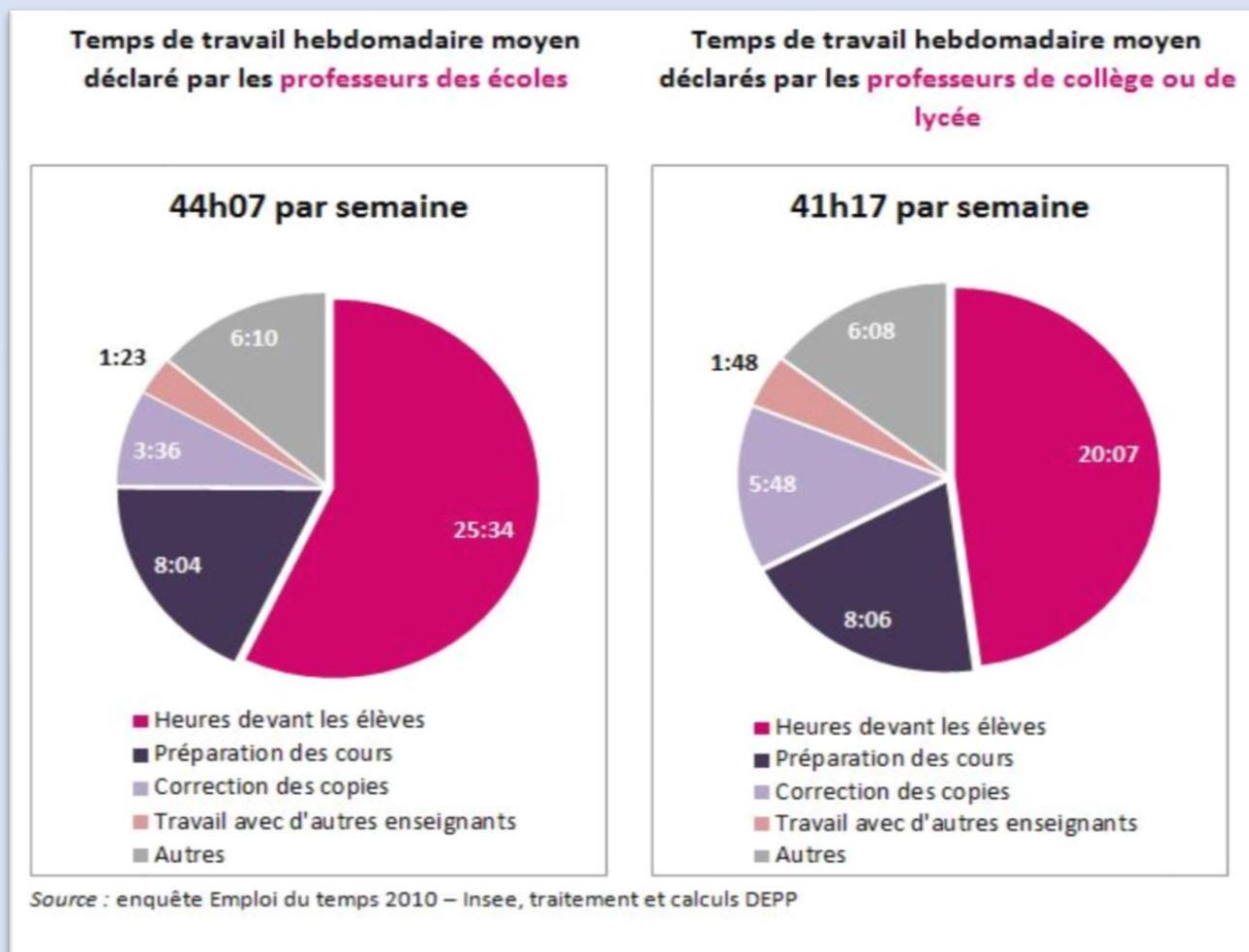




# HALTE AUX IDEES RECUES !

**1. Un professeur agrégé travaille 15h par semaine, un certifié 18h par semaine, un professeur des écoles 24 heures par semaine.**

Réponse :



## 2. Un enseignant bénéficie de 4 mois de congés soit 122 jours (35 pour le privé)

### Réponse :

N'oublions pas les jours de congés où les enseignants travaillent de chez eux pour préparer leur classe.

20 jours sur 112 travaillés pour les professeurs des écoles, 18 jours pour ceux du secondaire.

Le temps de travail annuel d'un enseignant doit être le même que pour n'importe quel fonctionnaire, à savoir 1607 heures.

44 h 07 min x 36 semaines de classe = 1588 h 12 min

+ 20 jours (100 heures à raison de 5 heures par jour) de travail pendant les vacances

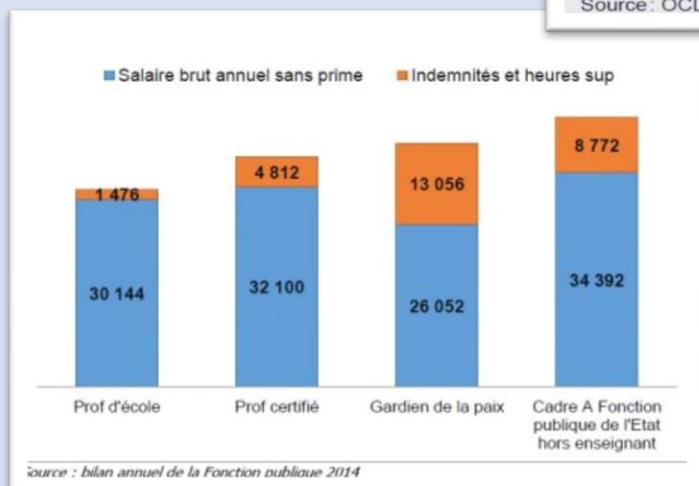
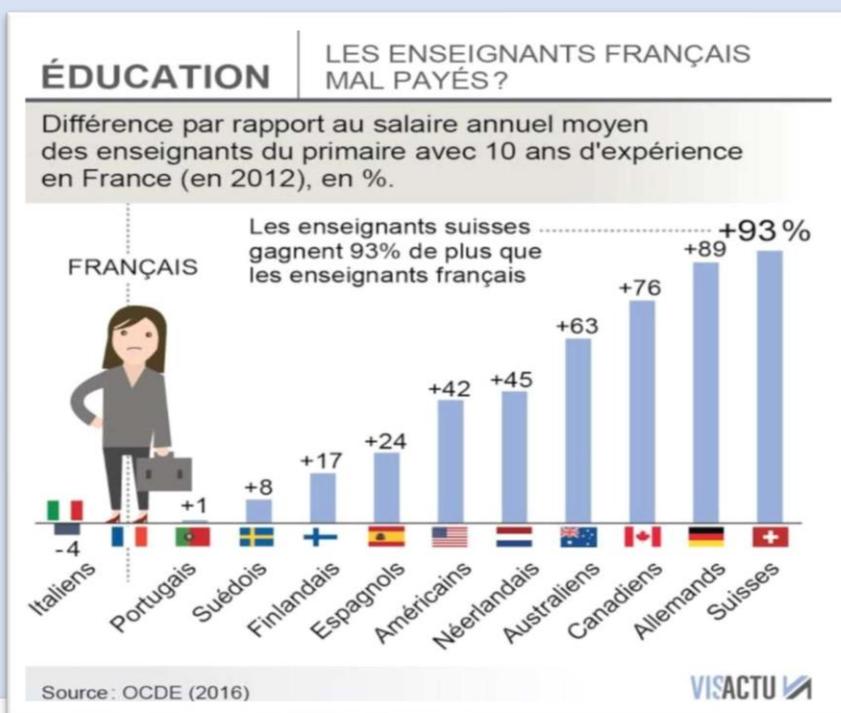
= TOTAL : 1688 heures et 12 minutes

A ce résultat, il faut également ajouter les 54 heures d'accueil des élèves par an (48 heures pour les écoles à 4 jours) que l'enseignant du primaire doit effectuer (heures qui n'apparaissent d'ailleurs pas dans les obligations de service et qui s'apparentent donc à du bénévolat)

Le temps de travail annuel pour 35 heures par semaine sur 47 semaines est de 1645 heures.

## 3. 12 à 16 semaines de vacances par an. Si on rapporte les congés au salaire ils sont très bien payés

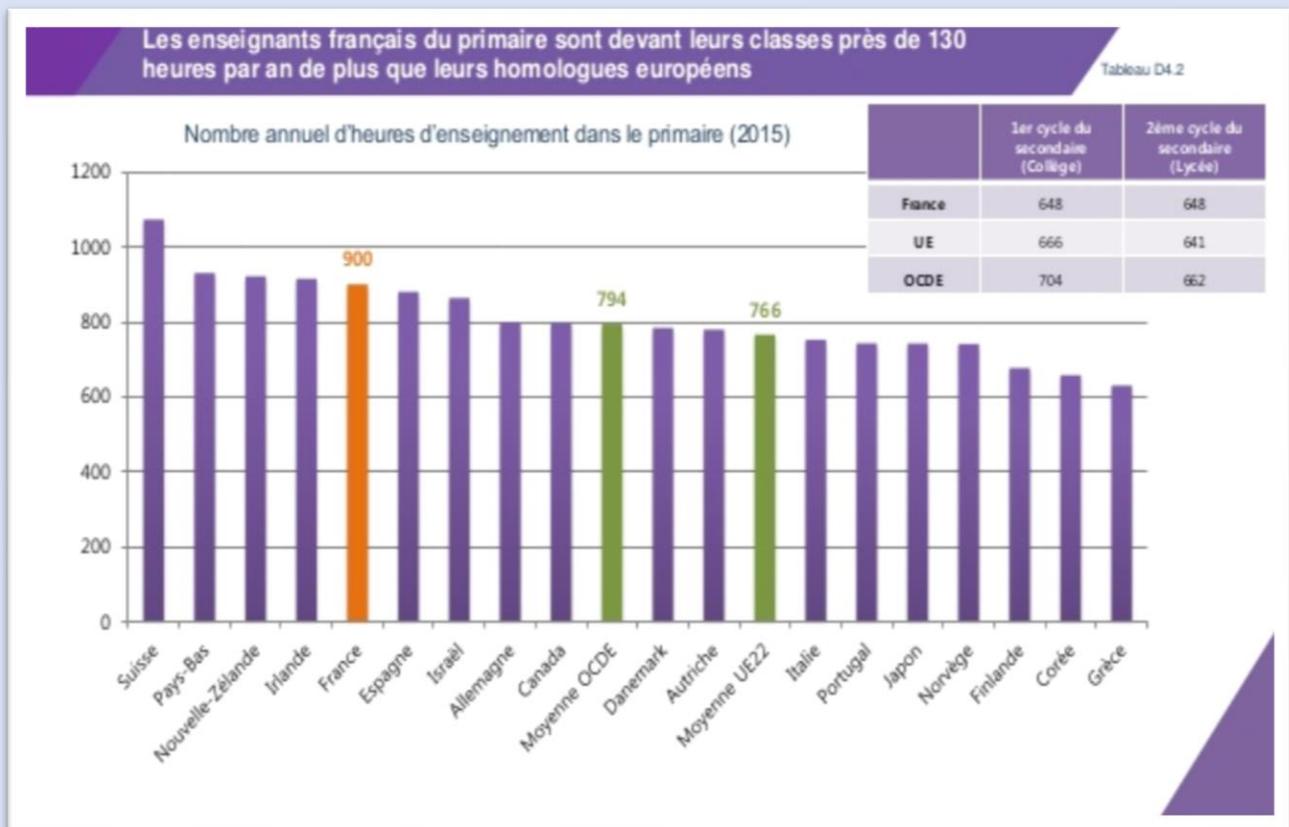
**Réponse :** outre le temps de travail annuel, les enseignants français sont parmi les plus mal payés dans l'OCDE.



Le salaire net moyen des enseignants en équivalent temps plein est inférieur de 28% à celui des salariés de la FPE de même catégorie non enseignante

#### 4. On dit que les enseignants allemands ou norvégiens sont mieux payés, mais ils font plus d'heures devant les élèves.

**Réponse :**



#### 5. Toujours en grève ! En plus, ces grèves sont payées.

**Réponse**

Les jours de grève ne sont (évidemment) pas payés, ce qui est normal, elle donne lieu à 1/30<sup>è</sup> de retenue sur salaire. Mais les jours fériés et les week-ends entourant les jours de grèves ne sont pas payés non plus

Ces profs, toujours malades !

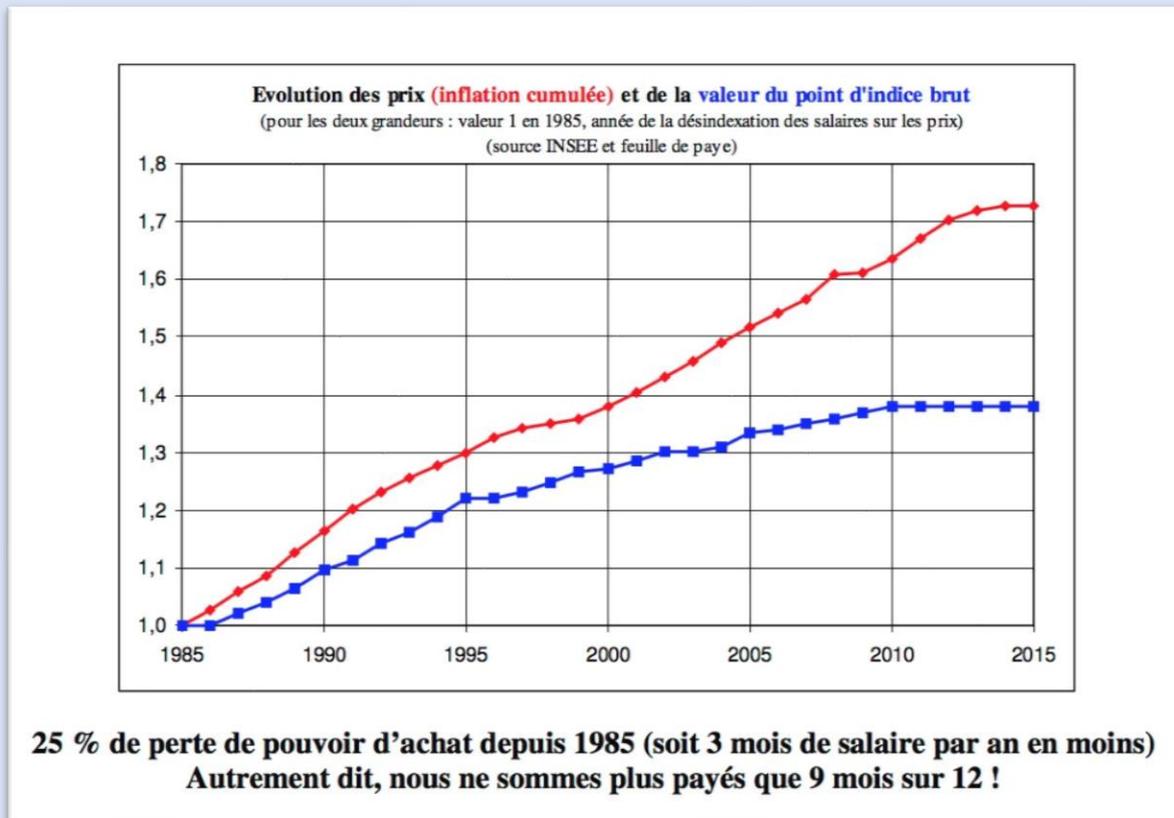
**Réponse**

En 2012, la proportion de salariés absents au moins un jour pour raisons de santé au cours d'une semaine est, tous secteurs confondus, de 3,7% au niveau national. Elle est de 3,6% dans le secteur privé, de 3,8% dans la fonction publique, et de... 2,3% chez les enseignants. Simplement ces 2,3% sont très visibles puisqu'ils mettent systématiquement en difficulté de 24 à 32 familles dont les enfants n'ont pas classe ou changent d'enseignant pour une durée plus ou moins longue

[Source : DGAFP \(Direction générale de l'Administration et de la fonction publique\), p.12](#)

## 6. Les fonctionnaires en général et les enseignants en particulier ne font aucun effort pour le redressement du pays.

### Réponse



## 7. Ils ont la retraite à 55 ans.

**Réponse :** La retraite est soumise au même régime que tous. Il faut 42 annuités pour prétendre à une retraite à taux plein. Un enseignant commençant vers 25 ans, il faudra qu'il aille jusqu'à 67 ans.

## 8. Ils ont droit au logement de fonction

**Réponse :** Les professeurs des écoles ne peuvent prétendre à un logement de fonction,

Seuls les instituteurs ont droit au logement mais ils sont extrêmement rares et leur salaire est encore bien plus faible que celui des PE